

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 10 MAI 2007, A 20H00

Présidence : Claude Bosson, Président

Le Président salue l'assemblée, ainsi que la municipalité, in corpore.

30 conseillers sont présents

12 excusés : François Blanchoud, Nathalie Chambaz, Eliane Cugni, Cécile Durussel, Giovanni Frusciante, Willy Jaques, Jean-Daniel Macherel, Marianne Mühlemann, Solange Muraca-Monnard, Béatrice Schwendener-Schwärzel, Christiane Stettler et Carole Turini-Grosjean.

3 absents : Pierre-Yves Brack, Jean-Daniel Esseiva et André Gremaud.

Assermentation de Monsieur Jean-Jacques Emery, nouveau conseiller, suite à la démission de Monsieur Gianluca Spinello.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h09.

Le Président demande une minute de silence pour Monsieur Michel Pilet, décédé le 17 décembre 2006 au lendemain de son 75^{ème} anniversaire, ainsi que pour Monsieur Sadi Emeish, résident à l'Auberge de l'Etoile depuis une année, qui s'est éteint à l'âge de 50 ans suite à un problème cardio-vasculaire.

Le Président lit la prière.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006
2. Communication(s) de la Municipalité
 - Evolution du SDIS de Duillier
 - Comptes 2006
 - Plan de quartier du Vieux-Village – Etat des dépenses
3. Préavis relatif à la perception d'une indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité (R-lus)
4. Nomination d'un délégué auprès du Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade à Begnins (AISE)
5. Nomination d'une commission ad-hoc de 3 personnes pour la réfection de l'enveloppe extérieure du collège de Duillier
6. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé et accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006

Accepté à l'unanimité

2. Communications de la Municipalité

➤ Hector Chambaz

Re-arborisation le long de l'autoroute : Comme mentionné dans le dernier procès-verbal du 14 décembre 2006, cette affaire suit son cours. Nous demeurons en attente d'une proposition du service des autoroutes de Bursins.

Initiative « parole aux communes » : Cette initiative a été déposée et le conseil d'Etat a décidé de la passer en votation le 17 juin prochain. Historique :

Lancée l'été dernier, l'initiative "la parole aux communes" vise à instaurer le droit de référendum pour les communes. Un référendum populaire pourra être demandé par au moins un dixième des communes du canton (ce qui représente actuellement 38 communes). Dans un contexte où le pouvoir tend de plus en plus à se centraliser, cette initiative permettra de rétablir un certain équilibre dans la répartition du pouvoir et sera l'occasion pour le canton de Vaud de consacrer le principe constitutionnel d'autonomie des communes. En effet, ces dernières manquent aujourd'hui cruellement de moyens pour faire entendre leur voix, malgré la place que la Suisse a toujours accordée aux collectivités locales.

Réception des nouveaux habitants : aura lieu le vendredi 11 mai 2007 et sera l'occasion de fêter la 1000^{ème} habitante de notre commune, Mlle Camille Navarro, née en février dernier.

➤ Jean-Claude Besse

Résultat des comptes 2006 : Bonne nouvelle, un résultat positif de Fr. 100'000.—avait été budgétisé pour 2006 et le résultat effectif est de Fr. 370'000.--. Les détails de ce résultat vous seront communiqués lors du prochain conseil.

➤ Jean-Michel Gross

Rampe accès : les travaux arrivent à leur terme grâce à de bonnes conditions météo. Le trottoir est fini et les coûts de construction n'ont pas dépassé le devis. Les chiffres définitifs seront transmis lors du conseil du mois de juin prochain.

Le p'tit casse-croûte : suite au tout-ménage, 2 bénévoles se sont inscrits pour permettre à cette structure de perdurer, mais il manque encore quelques bonnes volontés. Avis aux intéressés. Une séance d'information sera prochainement organisée.

➤ André Meyer (suivi de l'intervention de Claude Bosson)

Evolution du SDIS de Duillier : (voir dossier en annexe)

3. Préavis relatif à la perception d'une indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité (R-lus)

Lu le préavis municipal, ouï le rapport de la commission de gestion et des finances, le conseil communal accepte le préavis susmentionné tel que présenté à l'unanimité moins 4 abstentions.

4. Nomination d'un délégué auprès du Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade à Begnins (AISE)

Madame Laetitia Perrin se propose, laquelle est élue par acclamation.

L'assermentation se fera à Begnins le 4 juillet 2007 à 18h30, une confirmation sera envoyée.

5. Nomination d'une commission ad-hoc de 3 personnes pour la réfection de l'enveloppe extérieure du collège de Duillier

Jean-Michel Gross : Les travaux de réfection des façades du collège ont été retardés par manque de moyen financier ces dernières années. Il y a lieu maintenant d'envisager le changement des fenêtres côté Genève du bâtiment et la remise en état de la pierre de molasse.

Une demande de crédit extra-budgétaire sera présentée lors du conseil du mois de juin et si cette demande est acceptée, les travaux pourront être exécutés pendant les vacances scolaires.

La situation actuelle nous permet de penser que le collège de Duillier fort de ses 6 classes sera encore utilisé pendant quelques années.

Les 6 classes sont intégrées dans la convention avec l'AISE qui vient à échéance au 30 juin prochain. Cela veut dire que l'AISE verse un montant de Fr. 10'000.—par classe occupée et Fr. 5'000.—par classe non-occupée.

La réfection des classes supplémentaires s'est montée à environ 1,2 million. Actuellement, les pavillons sont quasiment amortis et l'amortissement de l'immeuble est prévu sur 33 ans. Les amortissements ne sont pas uniquement à charge de la commune, mais à raison de 50 % à charge de l'Etablissement scolaire.

Commission composée de : André Staübli, Gérard Gampfer et Sascha Linder, élus par acclamation.

6. Divers et propositions individuelles

Marianne Mugnier : déplore que déjà 2 voitures sans plaque soient stationnées à côté du garage de Monsieur Jean-Claude Frei et demande à la Municipalité de faire le nécessaire.

André Staübli : demande si la municipalité pourrait intervenir auprès de la commune de Prangins pour que les talus au carrefour de la route de l'Etraz soient régulièrement fauchés. La visibilité est déjà restreinte à cause des tas de terre et si l'herbe est laissée, cette visibilité est quasiment nulle.

- Hector Chambaz : des contacts ont déjà été pris avec le Voyer de l'Etat, lequel affirme que les talus (dimension, limites, etc...) sont réglementaires. Toutefois, il incombe aux exploitants de la gravière de faucher l'herbe.

Eric Sinner : toujours concernant le carrefour de la route de l'Etraz. Ne serait-il pas envisageable que les communes concernées et environnantes fassent pression sur le canton pour exiger un rond-point ? On sait cette route dangereuse, plusieurs accidents mortels y ont eu lieu, ne faudrait-il pas agir ?

- Hector Chambaz : le canton a déjà exprimé son avis sur cette route, laquelle n'est pas considérée comme suffisamment dangereuse pour justifier un rond-point. A partir de ce constat, si les communes sont d'accord de payer de leur poche le rond-point, il est alors possible de l'envisager.

Sascha Linder : remarque que le mur de la rampe d'accès présente des fissures. Ont-elles été remarquées ?

- Hector Chambaz : oui, affaire en cours.

Eric Sinner : constate que les places de parc du centre communal sont régulièrement « squattées » par des véhicules professionnels (actuellement un camion). Ne faudrait-il pas envisager des vignettes pour le stationnement sur ces cases ?

- Hector Chambaz : ce camion est l'outil de travail d'une personne qui a récemment retrouvé un emploi. Les dimensions du véhicule ne lui permettent pas de le stationner chez lui. Il semble exagéré, pour l'instant, d'introduire un système de vignette.

Helen Vigié : Serait-il envisageable de clôturer l'Ecoparc afin de faire respecter les horaires ?

- Jacques Mugnier : la question ne s'est encore jamais posée. Mais un projet de 2^{ème} Ecoparc est en cours afin d'alléger l'Ecoparc du centre.

Chantal Binetti : constate que les bennes de l'Ecoparc étaient entièrement pleines un samedi matin.

- Jacques Mugnier : le tri des déchets est victime de son succès et effectivement il arrive que le transporteur doive venir plus d'une fois par semaine, d'où le projet du 2^{ème} Ecoparc.

Sébastien Maillard : concernant les travaux faits par les PTT tout le long de la route de Duillier depuis Changins. La commune avait-elle été avertie que des trous et des tas de terre allaient être faits ?

- Hector Chambaz : Les PTT ont averti la commune pour les travaux concernant le domaine public, mais manifestement pas les propriétaires privés. La Municipalité avisera les PTT du mécontentement légitime des propriétaires fonciers.

Prochaines séances → **mardi 19 juin 2007 à 20h00**

→ **jeudi 27 septembre 2007 à 20h00**

La séance est levée à 21h08.

Le Président

La secrétaire

Claude Bosson

Patricia Maye